



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES SERVICES DE L'ÉTAT PUBLIENT UN RAPPORT SUR LES REJETS ATMOSPHÉRIQUES DU BASSIN DE LACQ SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

à Pau, le 13 janvier 2022

La zone du bassin de Lacq composée de quatre plates-formes industrielles compte 20 établissements SEVESO. Elles font l'objet de contrôles périodiques par l'inspection des installations classées, service de la DREAL, placée sous l'autorité du Préfet. La proximité de zones d'habitations liées au développement de cette zone nécessite une vigilance spécifique de l'État, visant à une bonne cohabitation des différents enjeux du territoire.

Ce site peut générer des nuisances dont la nature et l'origine des causes ne sont pas facilement établies au regard de la complexité d'une plate-forme industrielle. Dans ce cadre, différentes actions ont été initiées par les services de l'État (Préfecture, DREAL, ARS) visant à améliorer la connaissance des impacts du fonctionnement de la plate-forme industrielle.

Des outils novateurs

Le plan d'action Lacq a été initié afin d'améliorer la connaissance des rejets atmosphériques des industriels. C'est un dispositif local qui va au-delà des dispositions réglementaires nationales. L'analyse des bilans fournis en 2021 est en cours par l'inspection des installations classées (DREAL).

Ce dispositif comprend notamment la mesure de la qualité de l'air autour de la plate-forme de Lacq, une disposition inédite en France qui a été initiée en 2021. Celle-ci a nécessité une adaptation du matériel et une mobilisation plus importante du réseau de surveillance de la qualité de l'air ATMO NA.

Parallèlement à ces actions, des études sanitaires ont été menées par Santé Publique France, dont les résultats ont été publiés en novembre 2021. L'étude de mortalité conclut qu'il n'y a pas de surmortalité toutes causes confondues chez les populations riveraines du bassin industriel de Lacq.

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79
Mél : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Asteinte communication en soirée, de 18h30 au lendemain 8h
et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h, merci de contacter :
Tel : 06 15 20 31 38
Mél : pref-asteinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64



Un état des lieux rassurant mais des efforts à poursuivre

Les premiers résultats de ses actions confortent l'absence d'impact significatif sur l'environnement et la nécessité de compléter la surveillance de ce site. Des pistes d'amélioration sont recherchées afin de poursuivre la réduction de l'impact sur l'environnement.

Ces différentes actions traduisent la volonté des acteurs, entreprises, collectivités, État, d'améliorer ensemble la co-existence de la plate-forme et des riverains. L'intégration de nouvelles activités, plus vertes, en valorisant les anciennes friches, concrétise le souhait de pérenniser un bassin d'emploi reconnu en préservant une qualité de vie représentative du territoire.